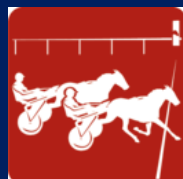


REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

CHAMPIONNAT



COURSES DE TROT A PONEY

15 DECEMBRE 2019 – HIPPODROME DE VINCENNES (PARIS, 75)

Fin de la période de qualification et publication des couples qualifiés

02 décembre 2019

SOMMAIRE

Conditions de Qualification	2
Participations Couple	2
Participations Driver.....	2
Catégories d'âge et sur classement	3
Participations Poney	3
Epreuves - Condition de Course.....	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des Courses de Trot à Poney, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Conditions de Qualification

Les Championnats de France 2018 ne sont pas pris en compte.

Définition d'une qualification

Epreuve terminée sans disqualification.

Définition d'un Championnat

Epreuve en une étape caractérisée par une discipline, une norme technique et le cas échéant un critère d'âge et/ou de performance à l'issue de laquelle est délivrée un titre de Champion de France.

Conditions

L'accès à un championnat est conditionné par la réalisation d'un contrat technique correspondant à un nombre minimum d'épreuves terminées sur le circuit National Trot Top Tour régi par l'ANCTGP :

- 6 courses courues au minimum sur les courses Trot top Tour
- 2 courses communes au couple poney/driver obligatoirement sur les courses Trot Top Tour

Sont seules retenues les courses du circuit français pour les Championnats de France 2019, tant en nombre de participations que pour les performances des poneys.

Dédoublement des Epreuves

Pour tous les Championnats de France, l'ANCTGP se réserve la possibilité de découper ou de regrouper les partants, si le nombre d'engagés le nécessite selon des critères d'âge et de performances.

Participations Couple

Un même couple ne peut participer qu'une seule fois dans une même discipline.
L'attribution du poney, pour ceux en courant plusieurs, incombe au représentant déclaré.

Participations Driver

Un driver ne peut participer qu'une seule fois dans la même discipline.
 Les drivers doivent être détenteurs d'une licence FFE Compétition Club en cours de validité, être domiciliés en France.
 La participation est sous la responsabilité de l'engageur, qui devra veiller au port des bonnes couleurs, et à la bonne conduite sur l'hippodrome.

Tenue des Drivers

Tenue règlementaire du Trot à Poney.

Catégories d'âge et sur classement

Tous les Championnats de France sont exclusivement ouverts aux catégories d'âge concernées. Les Championnats sont ouverts à tous les drivers dont l'âge est inférieur ou égal à la limite maximum autorisée par le règlement.

Participations Poney

Un poney peut prendre part à une épreuve par jour, dans sa catégorie.

Les poneys doivent posséder un document d'identification (un numéro SIRE valide, à jour des vaccinations selon le protocole en vigueur), et être entraînés en France.

Un certificat de toisage devra apparaître dans le livret du poney.

La taille pourra être contrôlée sur place, tout comme des prélèvements pourront être effectués selon les protocoles ANCTGP.

Pour participer, les poneys de la catégorie Junior doivent se présenter ferrés des 4 pieds.

Les poneys qui ont fait la monte ou qui font la monte sont interdits.

Les documents d'identification (livrets) des poneys sont obligatoirement remis au responsable technique de l'ANCTGP dès l'arrivée sur l'hippodrome, qui les transmet au service vétérinaire. Ils seront restitués à l'issue de la course et après que le vétérinaire de service aura réalisé le contrôle d'identification des poneys.

Epreuves - Condition de Course

Les épreuves sont sans pari mutuel, départ volté ou autre.

S'agissant de Championnats de France, les compétitions se déroulent sans rendement de distance (1 seul poteau de départ).

Les poneys seront **répartis dans l'une ou l'autre des catégories** (Elite ou Poneys 1) en fonction de leur vitesse et de leurs performances, par les représentants techniques de l'ANCTGP.

La distance est adaptée à la piste de l'hippodrome de Paris-Vincennes.

Championnats Catégorie Junior

Ces Championnats sont réservés aux poneys âgés de 4 ans minimum, de taille 120cm à 148 cm, à jour de toisage au moment des Championnats.

Les drivers Juniors sont âgés de 11 à 16 ans (année civile), **et n'ont pas de licence apprentis-lad jockeys** de la société Le Trot.

La compétition se déroule sans rendement de distance (sera en fonction des partants déclarés)

Les partants sont validés par les responsables techniques **de l'ANCTGP**.

Aucun poney ne sera accompagné sur la piste, ni pour le défilé, ni pour les opérations de départ.

Pour le départ, les drivers seront soumis aux ordres du starter et aucun poney ne sera tenu en main pour la volte. Seuls les représentants techniques de l'ANCTGP seront présents dans les aires de départ pour pouvoir intervenir en cas de problème.

Deux épreuves sont organisées sous l'autorité des commissaires de course :

- Championnat de France PONEY 1 JUNIOR
- Championnat de France PONEY ELITE JUNIOR
- Championnat des AS JUNIOR

Après le passage du poteau d'arrivée, les drivers juniors et leur poney seront récupérés par un représentant pour quitter la piste et se rendre dans l'enceinte des balances.

Championnats Catégorie Mini

Ces Championnats sont réservés aux poneys âgés de 4 ans minimum, de taille maximale de 120cm.

Les drivers Minis sont âgés de 7 à 11 ans.

Les drivers ayant couru la saison en mini et ayant atteint l'âge limite avant les championnats peuvent obtenir l'autorisation de l'ANCTGP pour terminer sur les Championnats mini de l'année en cours.

La compétition se déroule sans rendement de distance (sera en fonction des partants déclarés).

Les partants sont validés par les responsables techniques de l'ANCTGP.

Les drivers pourront être accompagnés d'un représentant préalablement inscrit, de l'entrée en piste jusque dans les aires de départ.

Pour le départ, les drivers seront soumis aux ordres du starter et aucun poney ne sera tenu en main pour la volte. Seuls les représentants techniques de l'ANCTGP seront présents dans les aires de départ pour pouvoir intervenir en cas de problème.

Deux épreuves sont organisées sous l'autorité des commissaires de course :

- Championnat de France PONEY 1 MINI
- Championnat de France PONEY ELITE MINI

Après le passage du poteau d'arrivée, les drivers mini et leur poney seront récupérés par un représentant pour quitter la piste et se rendre dans l'enceinte des balances.